

Demande d'arrêté de police de la circulation – permis de stationnement

*La demande doit être déposée **15 jours minimum** avant la date prévue de début de l'opération*

Demande déposée par :

- particulier
- entreprise

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

NOM : PRENOM :

DENOMINATION :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

FAX :

ADRESSE MAIL :

NATURE DE L'OPERATION :

- Réservation de stationnement (déménagement ou autre)

Nombre d'emplacements à indiquer :

- Mise en place d'un échafaudage

- Mise en place d'une benne

- Autre demande (veuillez préciser) :

LOCALISATION DU SITE CONCERNE PAR LA DEMANDE :

ADRESSE :

DATE ET DUREE DE L'OPERATION :

Du :

Au :

(ou Durée : à compter du)

Prêt de panneaux de signalisation (interdiction stationnement) par les services municipaux :

- oui
- non

Retrait à effectuer via les services techniques de ROYAT (rue Jean Grand – 63130 ROYAT) : veuillez présenter l'arrêté municipal qui mentionne la demande de prêt ainsi qu'un chèque de caution de 80 € par panneau. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 04 73 35 82 14

A ROYAT, le

Signature du demandeur :